

Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel Finalité Électronique

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 13 : Aspects environnementaux des techniques de production			
Code	TEML2M13LAE2	Caractère	Obligatoire
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sara COOPER (sara.cooper@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour but d'aborder les grands enjeux environnementaux dans le monde et en RW. Cette unité abordera notamment les aspects environnementaux en milieu industriel intégré dans un système de gestion

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs, les clients**
 - 1.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels.
 - 1.3 S'exprimer de manière adaptée en fonction du public
- Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
 - 2.1 Organiser son temps, respecter les délais
 - 2.3 Actualiser ses connaissances et compétences
 - 2.4 Collaborer activement avec d'autres dans un esprit d'ouverture
 - 2.5 Mener et accompagner une équipe
- Compétence 3 **Analyser une situation en suivant une méthode de recherche scientifique**
 - 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
 - 3.2 Rechercher les ressources nécessaires
 - 3.4 Exercer un esprit critique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme des activités, l'étudiant sera capable

- de porter un regard critique sur les différents enjeux environnementaux globaux (en anglais)
- de synthétiser en anglais les conclusions d'un rapport environnemental et de présenter en anglais un témoignage local sur le thème de l'environnement
- de présenter et défendre objectivement un projet industriel dans le cadre de ses incidences sur l'environnement
- de communiquer sur le thème de l'environnement avec les riverains de projets, les institutions, les experts environnementaux, les groupes de pression environnementaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :
TEML2M13LAE2A Aspects environnementaux des techniques de production

30 h / 2 C

Contenu

- Le développement durable dans le monde
- Le développement durable en Belgique
- Le bilan carbone et l'empreinte environnementale
- L'environnement en RW : l'étude d'incidence, le permis unique
- Le cycle de vie d'un produit
- Impacts environnementaux
- L'environnement et l'utilisation rationnelle de l'énergie
- Le système de gestion de l'environnement
- Les standards internationaux : EFQM, ISO14001, etc

Démarches d'apprentissage

Modules de formation suivis de séances en groupe de préparation de jeu de rôle
Cours magistral avec exemples et applications pratiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Ressources multimédias et intervenants externes
Supports projetés au cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Projet sur une étude d'incidence (étude de cas) présenté oralement en groupe.
3 sessions de travail de 4h seront prévues à cet effet pour la préparation de la présentation

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc			
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).